



Fédération Syndicaliste **FORCE OUVRIÈRE** de la Communication
60 rue Vergniaud • 75640 Paris CEDEX 13 • www.fo-com.com • postes@fo-com.com

LA POSTE – CENTRES FINANCIERS

AOÛT 2014 • Codes A & P



Actualités

RECRUTEMENTS, AVENIR DES CENTRES FINANCIERS ET RVB

FO a rencontré, le 24 juillet dernier, Anne-Laure BOURN, directrice de la Direction Opérationnelle. Nous souhaitons évoquer avec elle des points de mécontentement (RVB, recrutement des alternants...). Nous en avons profité pour poser la question de l'avenir des CF à échéance 2020... Mais pour cela, il nous faudra encore attendre un peu !

Recrutements et Contrats en alternance: FO obtient des engagements concrets

Suite à des premières annonces d'aucunes embauches du fait de la nouvelle stratégie du Groupe, qui se bornerait uniquement à la mobilité interne.

FO est intervenue pour dénoncer cette stratégie et rappeler ses engagements à La Banque Postale et à La Poste.

Plusieurs engagements ont été pris par la Directrice de la DO :

Confirmation du respect de l'engagement de M. Bailly dans le cadre du grand dialogue.

Pour rappel « dans le cadre du recrutement de 5000 personnes supplémentaires à La Poste sur la période 2012/2014, la politique de recrutement des SF sera renforcée à la fois sur des emplois pérennes et en développant l'alternance, contribuant au renouvellement des compétences et participant ainsi à la politique d'emploi des jeunes décidée par le gouvernement ». La déclinaison pour le métier SF de cet engagement porte donc sur 900 recrutements sur la période de 2013 et 2014 dont 50 issus des emplois d'avenir (500 en 2013 et 400 en 2014).

Il y aura bien des recrutements dans les centres à hauteur d'un tiers des actuels alternants qui termineront d'ici fin août (BTS et Mentions Complémentaires). Les équipes, la DRH et les CSRH sont contactés. Dans ce but, les directions de centres sont également informées et la communication sera faite très rapidement auprès des alternants.

Concernant les prochains contrats d'alternants, Anne-Laure BOURN a également confirmé que des recrutements seraient effectifs.

Ces recrutements sont à mettre à l'actif de Force Ouvrière qui a signé en janvier 2014, l'accord dédié aux contrats de génération et est intervenu pour obtenir ses embauches.

Mais il nous a été confirmé que la mobilité interne doit rester la priorité en matière de recrutement.

La RVB (rémunération variable bancaire) des CF va converger avec celle du réseau!

Anne-Laure BOURN a rappelé le concept de révision générale de cette rémunération, ainsi que la nécessité de convergence avec le réseau.

Cependant, l'objectif reste d'équiper à distance les clients de LBP. La DO reconnaît volontiers que de ce point de vue là les CF sont performants.

FO n'accepte pas le système actuel: même s'il amenait des éléments pertinents, il reste uniquement dans l'intérêt de La Banque Postale.

Et le système doit être gagnant/gagnant pour La Banque Postale et les agents.

Les négociations actuelles de l'accord COBAS (Conseil Bancaire) intègrent les SDEV et les CODI des CF, afin d'aboutir à une part fixe plus importante et des évolutions de la prime de chargé bancaire.

FO est déterminée à tirer cette négociation vers le haut et obtenir plus de reconnaissance pour les agents des CF. Des évolutions sont donc à venir.

L'APRÈS 2015

Dans ce contexte difficile, nous avons demandé quel était l'avenir des Centres Financiers pour l'après 2015.

Resteront-ils (hors cas particulier de Strasbourg) des NOD à part entière?

Les agents bénéficieront-ils toujours de la clause de non mobilité géographique en cas de réorganisation?

L'heure n'est pas encore aux grandes révélations! Il faudra pour cela attendre septembre 2014 où l'on nous fera connaître quelles seront les nouvelles orientations prévues par la DO.

Nous avons néanmoins compris que d'ici 2020, de nouvelles mutualisations avec des modalités d'accompagnement pour les agents se profilaient.

Il subsisterait, toutefois, la garantie de maintien de l'ensemble des CF, mais sous quelle forme et avec quelles missions...

FO, signataire de l'accord AMB, se battra afin que les postiers des Centres Financiers ne subissent pas une nouvelle fois des reclassements détériorant leur qualité de vie au travail.

FO demande, d'ores et déjà, l'ouverture de nouvelles négociations sur les garanties après 2015 : maintien des recrutements et des emplois en Centres Financiers.